

### Questions au Feuilleton

b) le programme devrait assurer un service de gestion des exploitations pour aider les exploitants à faible revenu à adopter une approche globale de développement de leur exploitation et tirer parti de leurs propres objectifs, possibilités et ressources à l'intérieur des institutions actuelles et des communautés agricoles;

c) les conseillers en gestion des exploitations du Programme devraient s'occuper principalement des agriculteurs qui tirent au moins 50 p. 100 et plus de leur revenu de l'agriculture et dont le total des gains ne dépasse pas \$150,000.

d) les conseillers en développement rural devraient surtout s'occuper des résidents ruraux dont le revenu familial net est inférieur à \$6,000 et la valeur nette des biens inférieure à \$50,000.

3. Cette étude a été commandée au secteur privé pour les raisons suivantes:

a) le personnel du ministère n'était pas disponible pour mener l'étude à ce moment;

b) on désirait obtenir un point de vue autre que celui de l'État sur les possibilités de modification de la politique et du programme visés.

#### LE CONTRAT ACCORDÉ AU GROUPE SIBBALD PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

##### Question n° 474—M. Wise:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 1793 de la troisième session du 30<sup>e</sup> Parlement dans laquelle on disait que le Groupe Sibbald avait reçu \$20,000 pour fournir de «l'information de base sur l'importance de l'exploitation familiale dans l'agriculture canadienne», à quelles conclusions ou recommandations en est arrivé le groupe d'étude?

2. A-t-on demandé à la Section des statistiques agricoles du ministère de l'Agriculture et à la Section de l'agriculture de Statistiques Canada de fournir de telles données de base et, dans la négative, pourquoi?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** 1. Le contrat ne prévoyait pas que le contractant tire des conclusions ou fasse des recommandations particulières sur le rôle de la ferme familiale dans l'agriculture canadienne. L'objectif principal de l'étude était de réunir des renseignements sur la nature et l'importance de divers types d'exploitations agricoles dans diverses régions du pays; le second objectif était de fournir des renseignements sur le rôle économique et social de la ferme familiale. L'étude comportait des rencontres avec les représentants d'organisations agricoles, des gouvernements provinciaux et des universités ainsi qu'une étude et une analyse de la recherche en ce domaine.

2. L'étude comportait de travaux et des recherches à faire sur place que le personnel disponible au ministère ne pouvait effectuer dans la limite de temps demandé. Bien que certaines données statistiques fournies par Statistique Canada aient été utilisées, la portée et la nature du projet ne s'inscrivaient pas dans le cadre des services habituellement offerts par Statistique Canada aux autres ministères.

[M. Whelan.]

#### LE BILINGUISME DANS LES SERVICES DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

##### Question n° 538—M. Mazankowski:

1. La Commission d'enquête sur le contrôle bilingue de la circulation aérienne reprendra-t-elle ses audiences et, dans l'affirmative, quand?

2. Quelle est la date limite de présentation de son rapport?

3. Le gouvernement a-t-il une politique en matière de contrôle bilingue de la circulation aérienne et, dans l'affirmative, laquelle?

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Le cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé et Transports Canada m'informent comme suit: 1. Les cocommissaires prévoient tenir leurs dernières audiences publiques dès qu'ils recevront officiellement le rapport complet de l'étude menée par le ministère des Transports et fondée sur l'utilisation d'un simulateur électronique de contrôle de la circulation aérienne. Ce rapport devrait leur être remis sous peu.

2. Conformément au décret C.P. 1976-1588 qui précise leur mandat, les cocommissaires sont tenus «de soumettre un rapport final le plus rapidement possible et dans les quatre-vingt-dix jours suivant la réception des résultats définitifs de l'étude effectuée grâce au simulateur électronique de contrôle de la circulation aérienne».

3. Oui, elle est d'étendre progressivement le bilinguisme des communications aéronautiques dans la province de Québec, tout en respectant les normes de sécurité aérienne actuelles.

#### LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL—LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

##### Question n° 662—M. Neil:

1. Combien de personnes travaillent dans les Territoires du Nord-Ouest au bureau du représentant spécial du Premier ministre pour l'évolution constitutionnelle et où travaillent-elles?

2. A combien s'élève le budget de fonctionnement du bureau depuis sa création et quel est le montant prévu pour la prochaine année financière?

3. Le président de la Commission de la Capitale nationale, l'honorable Bud Drury, touche-t-il des émoluments en qualité de représentant spécial du Premier ministre et, dans l'affirmative, de quel montant?

##### M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):

1. Édifice Ressources, Yellowknife	6
151 rue Sparks, Ottawa	5
2. 1 <sup>er</sup> novembre 1977—31 mars 1978	\$87,000
1 <sup>er</sup> avril 1978—31 mars 1979 (prévisions)	\$333,000
3. Non.	

[Traduction]

**M. Pinard:** Je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

**M. Paproski:** Monsieur l'Orateur, puisqu'il ne nous reste plus que deux ou trois jours d'ici l'ajournement de Noël—je l'espère du moins—j'estime que le secrétaire parlementaire aurait pu faire beaucoup mieux.

Puisque j'ai la parole, j'en profite pour signaler que j'aurais espéré voir la Chambre consacrer Diane Jones-Konihowski, meilleure athlète féminine de l'année. Une fois encore, la ville d'Edmonton s'est distinguée.